

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



NOM DU CONTROLEUR	BERRACHED Aghiles
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	003Z1144 <i>Berrached Aghiles</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	STATION AUTO CONTROLE - COMMENTRY Z.I. - La Brande 03600 - COMMENTRY
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S003Z024
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	22/04/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	BEATRICE TABURIAUX <i>Beatrice Taburiaux</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	5	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

Le temps des contre- visite n'est pas cohérent avec les points contrôlés.
Conseil : Effectuer un complément de formation
Le traitement qualité de cet audit doit faire l'objet d'une fiche d'action corrective

DECISION : DEFAVORABLE

PROCHAIN AUDIT AVANT LE :

22/08/2025

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : BERRACHED Aghiles



VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : BR-617-NZ Catégorie de véhicule : M1 Energie : GO
Date de mise en circulation : 06/04/2005 N° PV : 25095695

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25095035	10/01/2025	RAS
25095088	20/01/2025	RAS
25095173	31/01/2025	RAS
25095266	17/02/2025	RAS
25095329	26/02/2025	RAS
25095338	27/02/2025	RAS
25095409	10/03/2025	RAS
25095451	13/03/2025	Absence d'archivage de justificatif attendu (Ex : copie du rapport de CTP défavorable externe)
25095483	19/03/2025	RAS
25095535	27/03/2025	RAS



Contrôleur : BERRACHED Aghiles

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
Généralités	<p>1.1.1.8. - Absence d'archivage de justificatif attendu (Ex : copie du rapport de CTP défavorable externe)</p> <p>➤ Document d'identification : absence de copie du document</p>	<p>CONFORME</p> <p>NON CONFORMITÉ</p>
CONTENU DES PROCES VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 10 - Véhicules de dépannage	Non concerné.
	FONCTION 11 - Véhicules de transport sanitaire	Non concerné.



Contrôleur : BERRACHED Aghiles

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
	FONCTION 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	
	FONCTION 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur Non concerné.	

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME
Préparation		CONFORME
SUIVI DU CONTRÔLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction _____ 2.3.2.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i> ➤ 2.1.4. Fonctionnement de la timonerie de direction : Mauvaise réalisation du contrôle des roues de butée en butée.	NON CONFORMITÉ
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions _____ 2.3.5.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i> ➤ 5.2.3. Pneumatiques : Mauvaise réalisation de la pression des pneumatiques.	NON CONFORMITÉ



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
	<p>Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis</p> <p>_____</p> <p>2.3.6.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i></p> <p>➤ 6.2.3. Portes et poignées de porte : Mauvaise réalisation du contrôle de l'ouverture de la porte intérieur avant droite.</p>	NON CONFORMITÉ
	<p>Fonction 7 - Autres matériels</p> <p>_____</p> <p>2.3.7.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i></p> <p>➤ 7.1.1. Sûreté du montage des ceintures de sécurité et de leurs ancrages : Mauvaise réalisation du contrôle du réglage en hauteur des ceintures de sécurité.</p>	NON CONFORMITÉ
	<p>Fonction 8 - Nuisances</p>	CONFORME
	<p>Fonction 10 - Véhicules de dépannage</p> <p>Non concerné.</p>	
	<p>Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire</p> <p>Non concerné.</p>	
	<p>Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile</p> <p>Non concerné.</p>	
	<p>Fonction 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur</p> <p>Non concerné.</p>	
MODALITES FINALES		CONFORME

L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.